



GUISCRIFF

infos

page 5



Du neuf au complexe
de Kerlabour

pages 6 et 7



Il y a eu du Reuz
en juillet !

page 10



Les Guiscrivites sont
solidaires



Réfection de Pont Priant

Sécurité et continuité écologique en priorité



La mi-mandat se profile. Les investissements importants décidés après études et concertation vont voir le jour en 2017. Merci à celles et ceux qui ont participé aux réunions et qui ont donné leur avis.

En effet, dans quelques semaines, le rajeunissement du complexe municipal va débiter par la rénovation de la salle de sports, suivi à l'automne par celle de la salle des fêtes.

Les aménagements des différentes rues du bourg débiteront fin janvier. Le calendrier est fixé par des contraintes administratives. A l'heure où les restrictions sont imposées, les élus sont attentifs à chaque possibilité de financement.

Ces investissements importants pour l'avenir de Guisriff sont possibles grâce au soutien financier attribué aux projets structurants pour le territoire.

La reconnaissance de l'orientation de la rénovation des bâtiments avec une volonté d'économie d'énergie complète nos atouts.

Je ne reviens pas sur les différentes restrictions budgétaires, nous les intégrons à chaque décision engageant les finances de la commune. Notre capacité d'investissement se maintient.

Guisriff a, pour cette année 2016, des chiffres réconfortants : augmentation du nombre d'enfants dans les écoles, augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales. Ceci n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Nous apercevons de nouveaux visages. Je vous remercie de bien les accueillir. Les maisons se vendent et c'est tant mieux. Les locations adaptées aux besoins actuels sont demandées. Des financements pour les rénovations sont toujours d'actualité, renseignez-vous !!!

Les terrains du lotissement de la gare vendus à 1 € le m² se vendent petit à petit. Un premier permis de construire est accordé. De nouveaux commerçants s'installent chez nous. Nous leur souhaitons une belle réussite.

Les élus et le directeur des services sont dans les groupes de travail chargés de définir les modalités de mise en place de la nouvelle structure importante pour la pérennité du service d'aide à domicile : le GCSMS, groupement coopératif social et médico-social. Cette démarche est encadrée par le Conseil Départemental. Le personnel sera concerté et informé dans les prochaines semaines.

En 2017, les élus guisriviens resteront vigilants sur les orientations prises par Roi Morvan Communauté. Guisriff apporte une part non négligeable à ses recettes. Ceci ne doit pas être oublié ! Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre maire, Renée Courtel

Bulletin municipal de Guisriff
Directrice de publication : Renée Courtel

Comité de rédaction : Renée Courtel, Christophe Cozic, Sébastien Daniel, Céline Le Drenn, Claudine Le Scouarnec, Marie Pontreau, Anne Marie Duigou, Patrice Hervé, Daniel Skocz
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé (06 71 26 73 19)
Impression : Impri'Plast, Gourin

2017, année d'élections

Voter est un droit. C'est aussi un devoir citoyen important, ne négligeons pas cette légitimité.

Cette année, vous élirez votre Président de la République et votre Député.

Retenez ces dates :

Les 23 avril et 7 mai, élection présidentielle

Les 11 et 18 juin, élections législatives pour désigner les 577 Députés siégeant à l'Assemblée Nationale

Peuvent voter les personnes de nationalité française âgées de 18 ans révolus, jouissant de leurs droits civils, politiques et inscrites sur la liste électorale de la commune.

N'oublions jamais que nous avons la chance de vivre et de pouvoir nous exprimer dans une démocratie. **Votez !**

Action sociale et culturelle

La médiathèque vous livre à domicile

La médiathèque/ludothèque de la commune de Guisriff propose aux usagers des livres, des jeux, des revues, des films, de la musique... L'abonnement est de 10 € à l'année par famille.



Des bénévoles, Nelly Galic et Ginette Mahé ci-dessus, se proposent d'assurer un service mensuel de portage à domicile pour les personnes isolées et dans l'incapacité de pouvoir se rendre à la médiathèque, ou celles momentanément inaptes à se déplacer.

N'hésitez pas à vous faire connaître en appelant la médiathèque au 02 97 23 52 83 et aussi par le biais des aides à domicile qui se chargeront de transmettre au personnel de la structure.

Accès au droit

Un site internet dédié

Le Conseil Départemental du Morbihan a mis en ligne un site internet pour l'accès au droit.

On y trouve les lieux d'accès au droit répertoriés par ville, des formulaires en ligne à télécharger et des réponses aux questions les plus courantes (logement, travail, jeunesse, justice...), l'actualité du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan.

Un problème juridique, une démarche à effectuer, une question liée à la jeunesse ou à la citoyenneté, ... consultez **www.cdad-morbihan.fr**



Pont Priant : une réfection qui garantit la continuité écologique



Le pont de Pont Priant a subi une réfection en profondeur afin de garantir la continuité écologique du cours d'eau.

Les travaux ont été également réalisés pour préserver les champs d'expansion de crue et de réduire le débit des eaux de la rivière Moulin Coz se déversant dans l'Inam au moment des crues.

Au cours de ces travaux, les enfants des écoles ont pu constater l'excellente qualité de l'eau, comme en témoigne la quantité de poissons qu'ils ont pu voir transiter à cet endroit, notamment les saumons.

La nouvelle configuration du pont facilitera leur migration mais permettra aussi un meilleur écoulement du ruisseau grâce aux méandres qui ont été recréés et renforcés.

Ce travail est mené sur le cours d'eau afin de limiter, du moins d'atténuer les inondations, en particulier en aval. Il a été conduit en concertation avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laiïta.



LE FINANCEMENT

Les travaux d'un montant total de 119 422 € ont été financés à hauteur de 20 % (23 884 €) par la commune, par le Département à hauteur de 30 % (35 826 €) et par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % (59 711 €).

Stade, vestiaires, club-house : Les utilisateurs ont signé la charte de bonne conduite

En parallèle de la rénovation des vestiaires du stade, la municipalité s'est penchée sur la mise en place d'une charte d'utilisation des équipements suivants : vestiaires municipaux, club house/infirmierie et stade.



La charte a été présentée, validée et signée par les principaux utilisateurs, à savoir le club de football local, l'Avenir de Guiscriff. Cette charte servira aux autres associations utilisatrices de ces équipements mais sera également une base de réflexion sur la future charte d'utilisation du complexe municipal.

En résumé, la charte se décompose en trois parties :

- **les préconisations générales** : respects du personnel, de l'équipement, du matériel, de l'environnement ;
- **les préconisations spécifiques** : nomination d'un référent, organisation de plages d'utilisation... ; les préconisations telles que décrochage et lavage des chaussures à l'extérieur du vestiaire, nettoyage à chaque utilisation des vestiaires, sanitaires, wc sportifs et des wc publics (rinçage eau et passage raclette sur les sols, nettoyage évier et plan de travail, brossage des wc...) ... ;
- **les interdictions** telles que le rinçage des maillots, des vêtements sous les douches, le lavage des chaussures sous les douches ou dans les lavabos ; toute fixation au sol est strictement interdite (plancher chauffant).
- **l'échelle de sanctions** : en cas de non-respect de la charte, elles peuvent aller du simple remboursement de dégâts à l'exclusion temporaire voire définitive.

Cette charte est d'ores et déjà affichée dans le bâtiment : il incombe dorénavant aux associations de veiller à son application..

Lotissement de la Gare Une première construction en cours

Un an après la mise en place de l'opération « 1 € le m² », les attributions des 27 parcelles restantes avancent mais force est de constater que ce n'est pas au rythme espéré. En décembre 2016, 10 lots ont été validés. Sur ces 10 lots, deux des porteurs de projet ont obtenu leur permis, une troisième demande est en cours. Trois porteurs travaillent leur projet, quatre ont malheureusement abandonné. Actuellement, trois prises de contact sont porteuses d'espoir. Pour mémoire, l'objectif est de maintenir les effectifs des écoles, de pérenniser nos commerces et de stimuler la vitalité de notre commune.

Vous aussi, vous pouvez participer à la promotion de l'opération, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Les jeunes couples sont bien entendu prioritaires mais la porte est ouverte à tous, la mixité sociale étant essentielle pour le bien vivre ensemble.



Fin 2016, suite à l'obtention de leur permis, Mme Floriane Le Meur, de Lorient, et M. Pierre Jaffré, de Guiscriff, ont été les premiers à signer l'acquisition de leur parcelle en présence de Mme Le Maire au cabinet notarial de Me Grall de Guiscriff. Les travaux ont d'ores et déjà commencé.

Numérotation des villages

2017 va voir la mise en place de la numérotation des maisons dans tous les villages de la commune.

Cette opération est effectuée en partenariat avec les services de la Poste, afin de faciliter le travail des facteurs ainsi que celui des services d'urgence et de secours, de livraison, etc... qui gagneront en rapidité et en efficacité lors d'une intervention à votre domicile.

Les plaques seront disponibles en mairie.

Pour faciliter leur distribution, la commune étant très étendue, les élus ont décidé de le faire par secteur.

Les habitants de chaque secteur seront avisés par courrier de la date à laquelle ils pourront passer récupérer leur plaque et des modalités pour leur mise en place (visible de la route).

Pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, des solutions seront proposées au cas par cas.

Amélioration du cadre de vie

Un grand coup de neuf au complexe de Kerlabour

Après diverses réunions, la municipalité s'est engagée à réaliser les travaux nécessaires pour assurer un complexe sportif et une salle polyvalente plus confortables, plus modernes. L'objectif était de doter cette infrastructure des équipements qui lui font défaut. Les enjeux sont triples : rénover, mettre aux normes, agrandir certains locaux afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions.

Les études préalables sont terminées. Le permis de construire a été délivré le 5 octobre 2016. Avec le concours du cabinet d'architectes Architecture-Trois-Architectes (A3A), les appels d'offres des différents corps de métiers intervenant sur ce chantier ont été définis et arrêtés en 14 lots spécifiques. La réunion de coordination de l'ordonnancement des différentes étapes d'intervention a eu lieu le 15 décembre 2016. Les travaux démarreront dès ce mois de janvier.



Le complexe municipal verra son isolation (toiture, bardage) reprise en totalité et les différentes commodités adaptées aux nouvelles normes. Un revêtement de sol spécifique sera posé dans la salle de sports. L'électricité, la plomberie, le chauffage, la ventilation seront conformes aux normes actuelles. Les menuiseries extérieures et intérieures, les peintures et les revêtements muraux seront rénovés, ainsi que le sol de la salle polyvalente. Pendant toute la durée des travaux, la municipalité et les différentes associations culturelles et sportives ont tout mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances rencontrées.

Ces travaux visent à réduire la consommation énergétique des bâtiments sportifs et de la salle polyvalente, et à diversifier les ressources utilisées.

PHASE 1 : JANVIER – JUIN 2017

LA SALLE DE SPORTS ET LA SALLE DE RÉUNION

Rénovation complète de l'ensemble sportif (salle, sol sportif, vestiaires, sanitaires...)

PHASE 2 : SEPTEMBRE 2017 – MARS 2018

LA SALLE POLYVALENTE

Réhabilitation de la salle polyvalente et de ses annexes (extension, sanitaires, office de service, accueil...).

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET :

Le montant global prévisionnel des travaux s'élève à 1 349 374 € HT dont 86 913 € HT pour la maîtrise d'œuvre (MOE). Le détail des subventions figure dans le tableau ci-dessous. Le reste à charge global pour la commune est 642 589 € HT, soit un peu moins de 48%.

Coût total hors MOE	1 262 461 €
Département	350 000 €
Contrat Europe/Région/Pays	116 622 €
Enveloppe parlementaire	10 000 €
TEPCV *	143 250 €
Commune	642 589 €

* Territoires à énergie positive et pour la croissance verte

L'ensemble des opérations d'aménagement envisagées témoigne de la volonté de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie des Guiscrivites et de répondre au plus juste en terme de qualité bâtie et de typologie des équipements.

Economies d'énergie : les chiffres de l'ALECOB

Fournis par l'Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, les relevés de consommation d'énergie dans des bâtiments publics ayant bénéficié de travaux ou d'installations économes font apparaître de réels gains, à tous niveaux.

		Economies en KWH/an	Economies en €/an
ECOLE MATERNELLE ECOLE PRIMAIRE	Isolation des plafonds, installation d'un programmeur	37 500	1 750
	Installation d'un programmeur, de doubles vitrages, de robinets thermostatiques, changement de la chaudière	28 000	1 300
GARDERIE MAIRIE	Changement de chaudière; programmeur de chauffage	4 450	220
	Installation d'un programmeur, calorifugeage des tuyauteries, changement de chaudière	5 500	440
SALLE POLYVALENTE	Système coup de poing pour la régulation	35 000	3 000

Va y avoir du Reuz II : le succès se confirme !

La première édition de Va y avoir du Reuz avait annoncé la couleur : une ambiance de fête pendant trois jours, des spectacles de qualité, un public au rendez-vous... L'édition 2016 n'a pas failli : les 2 et 3 juillet, puis le 10 juillet, Guiscriff a encore fait la fête !



Lors du week-end du 2 et 3 juillet ainsi que le dimanche 10 juillet, chacun a encore pu apprécier la bonne ambiance qui a régné pendant ces 3 jours. L'édition 2016 nous a fait rêver le samedi avec le spectacle et les déambulations « bullesques » du **clown Zag**.

Squall Prod nous a plongé en immersion dans l'ouest de l'Afrique ancienne avant que **Kum Kum** ne nous écarquille les yeux avec son spectacle tout feu tout flamme. En soirée, **The aventure off** nous a expédié dans un pub anglais déjanté avant que **Manec** ne clôture la nuit avec un magistral tour de chants. Le dimanche, **Sophie Houen** nous a amené dans son univers de spectacle de contes, puis a laissé la place à **Penn Ar Tango** qui vous a fait danser avant que le **Bagad du Faouët** n'entre en scène pour un résultat toujours aussi impressionnant. **Modern Danse** a pris la suite pour un show qui en a décoiffé plus d'un, et qui a même arraché une larme à quelques parents avant que **Los Valseros** ne nous embarquent en Amérique Latine. **Les Chab's** ont clôturé cette soirée avec leur magnifique chanteuse qui a mis des étoiles dans les yeux des spectateurs.

Le dimanche 10, les organisateurs ont invité le public à la retransmission de la finale du championnat d'Europe des nations de football dans la salle omnisports. Malgré quelques soucis techniques, cette animation a connu un beau succès, avant que **Dan et June** et **la Michtouille Family** ne mettent l'ambiance dans la salle des fêtes avant le feu d'artifice.

Un grand merci au comité des fêtes et à tout les bénévoles qui nous permettent de vivre ces moments exceptionnels à Guiscriff.

Ceci nous pousse à soutenir une prochaine édition qui s'annonce, on n'en doute pas, formidable !

Alors, rendez vous pour l'édition 2017 !!!!





Subventions : le soutien de la municipalité en détail

Le tableau ci-dessous présente le montant des subventions accordées aux associations locales, par la municipalité, au cours des quatre dernières années :

	2013	2014	2015	2016
ACPG	183	187	/	/
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX	756	771	771	771
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	242	247	247	247
AMICALE SAPEURS POMPIERS	850	/	/	/
ANCIENS COMBATTANTS EN AFN	171	175	175	175
ASSOCIATION DES RETRAITES	640	653	653	653
AVENIR DE GUISCRIF	2 404	2 404	1 900	1 900
BABYSPORTS MONDIALAN	300	306	306	306
BREIZH QUAD CLUB	/	300	300	800
CERCLE JEUX LOISIRS	454	464	464	464
CLUB CANIN	285	291	291	291
COMITE DE JUMELAGE	656	1 000	670	670
DANSERIEN AR GWISKRIV	498	508	508	508
EDUCATION PHYSIQUE GYM	700	714	714	714
GUISCRIF RANDO ET DECOUVERTE	420	550	550	550
INAM HAND BALL CLUB	510	520	520	/
LA ROUTE DES LUTTEURS	364	371	/	371
LES JARDINS DE PRAD DERO	510	520	522	/
MODERN DANSE	918	936	936	936
MONDIALAN	306	313	313	313
RAQUETTE GUISCRIVITE	300	306	306	500
STAND DE TIR DE L'ISOLE	/	/	/	1 000
TORR PENN MOTO CLUB	150	153	/	/
	11 617	11 689	10 146	11 169

En 2014, toutes choses étant égales par ailleurs, la municipalité avait globalement appliqué une augmentation de 2 % et, depuis lors, elle a stabilisé les montants versés.

Les variations observées proviennent soit de l'arrêt ou l'oubli de demandes, soit de subventions exceptionnelles ou de nouvelles demandes. En moyenne, elle verse 11 200 € par an aux associations guiscrivites ou actives sur le territoire de la commune.

La municipalité verse également des subventions à des associations extérieures à la commune pour un montant moyen d'environ 2 200 €, par exemple les Restaurants du Cœur, La Ligue Contre le Cancer, La Croix Rouge Française...

Précision

Pour ne pas engendrer de fluctuations dans la présentation, les subventions versées à Guiscriff Fêtes n'ont pas été prises en compte.

En effet, le comité des fêtes a reçu 4 040 € en 2013, 3 000 € en 2015 mais n'a pas fait de demande en 2014 et 2016, la municipalité ayant pris en charge la majeure partie des dépenses pour l'organisation des fêtes de juillet.

DE NOUVEAUX CRITÈRES DE RÉPARTITION EN 2017

En 2017, vos élus ont décidé de travailler sur le dossier de demandes de subventions pour rendre le calcul des montants le plus rationnel possible.

Pour ce faire, un groupe de travail va lister des critères d'attribution (nombre d'adhérents, âge des adhérents, salaires ou indemnités, frais connexes...), auxquels des points seront attribués et où chaque point représentera un montant en euro, ce qui permettra de calculer un montant global attribué non contestable.

Ce travail a commencé en janvier et sera présenté à la fin de l'hiver ou au début du printemps aux associations pour discussion et validation du mode de calcul et, par conséquent, des éléments constitutifs du dossier de demande de subvention. La municipalité souhaiterait également conserver une seule date de dépôt des dossiers. Ce point sera également discuté et si accord, une nouvelle date de dépôt des dossiers sera déterminée.

Aménagement du cœur du bourg

Le début d'un grand chantier

L'ambitieux projet de réaménagement du cœur du bourg entre dans sa phase active : les premiers travaux vont bientôt commencer. La première tranche, prévue au cours de cette année 2017, englobe la rue de Scaër et la rue de Le Saint, ainsi qu'une partie de la rue de Quimperlé. S'enchaîneront ensuite, en 2018, la fin de la rue de Quimperlé, la rue de St Maudé, la place de l'Eglise, la dernière partie de la rue de Scaër. Les deux dernières années verront le réaménagement de la rue de Kerlabour, la rue du terrain des sports, la rue de la Gare et l'achèvement du cœur du bourg.

La 1^{ère} tranche démarre au niveau du bureau de Poste pour continuer rue de Scaër, comme l'illustre le plan ci-contre.

Le montant des travaux est estimé à 2 629 336 € HT, dont un peu plus de 350 000 € pour la première tranche en 2017.



Roi Morvan Communauté

Vous cherchez un bureau ?



Le Télécéntré
Un bureau proche de chez vous
à un prix attractif

Roi Morvan Communauté a lancé son télécéntré en 2016 pour accueillir les télétravailleurs et les entrepreneurs à la recherche d'un espace de travail. Le bâtiment dispose entre autres de 12 bureaux meublés (9 à 12 m²) avec téléphone, accès Internet, 1 espace de co-working avec accès au wifi, 1 espace de détente avec kitchenette pour se restaurer ou partager une pause, 1 copieur partagé permettant l'impression et les scanners. Des formations au télétravail et aux usages

numériques sont également proposées tout au long de l'année.

Les tarifs (hors taxes) : 2 € l'heure, 6 € la demi-journée, 12 € la journée, 45 € la semaine, 180 € le mois, 45 € l'abonnement de 10 demi-journées (valable un an). Le tarif comprend l'accès aux locaux, l'ensemble des charges de fonctionnement (eau, électricité, entretien, abonnement téléphonique...) ainsi que les communications vers la France, vers l'Europe et vers l'Amérique du Nord. Les appels en dehors de ces zones et les frais de d'impression et de copie sont à la charge du locataire.

L'accès est sécurisé 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Le raccordement à la fibre optique était prévu fin 2016. La salle de réunion est également disponible à la réservation : 30 € HT la demi-journée, 60 € HT la journée, 120 € HT l'abonnement de 5 demi-journées (valable un an).

Plus d'infos : service économie au 02 97 23 36 92

<https://www.facebook.com/telcentre-de-roi-morvan-communauté>



**Roi
Morvan
Communauté**

Des aides pour améliorer l'habitat

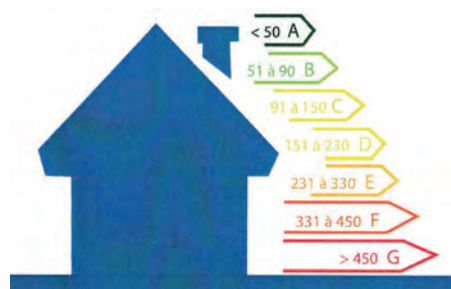
Dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat 2015-2018, des audits techniques et des aides financières sont proposées dans le cadre de la réhabilitation des logements. Cela concerne la rénovation énergétique, l'adaptation du logement en fonction de l'âge ou du handicap, l'accession à la propriété ou encore la rénovation sur-mesure.

Des permanences sont assurées sur le territoire par **Soliha - Solidaires pour l'habitat** à Guéméné, Le Faouët et Gourin :

- le 1^{er} jeudi du mois, de 10h à 12h à la Maison des Services au Public de Guéméné/Scorff, et de 14h à 16h à la mairie de Gourin

- le 3^{ème} jeudi du mois, de 10h à 12h à la mairie du Faouët et de 14h à 16h à la mairie de Gourin

En savoir plus : Soliha Morbihan au 02 97 40 96 96



Actions en faveur de Rêves de clown

Les Guiscrivites réaffirment leur solidarité



Après la réussite des années précédentes qui avaient vu la commune se mobiliser pour la Maison d'Accueil Spécialisé de Rosporden, ou les chiens guides d'aveugles de Pont Scorff, l'action caritative 2016 s'est faite au profit de l'association « Rêves de Clown ».

Monsieur Vobman, leur président et lui-même clown, est venu à cette occasion expliquer au public de la salle des fêtes les actions de l'association à travers toute la Bretagne. L'association « Rêves de Clown » est née en 1998 à Lorient et intervient dans tous les services pédiatriques des hôpitaux bretons. Leurs docteurs «clowns» apportent une assistance pleine d'humanité aussi bien aux enfants hospitalisés qu'à leurs parents désespérés.

Les acteurs de la commune ont su encore une fois se mobiliser. Ainsi, les commerçants ont proposé la vente de roses. L'école Le Printemps a organisé une tombola lors de la matinée de Noël et les enfants de l'école Saint Joseph ont vendu des brioches.

Les associations n'ont pas été en reste avec Guisriff Rando Découverte qui proposait une sortie au départ de salle polyvalente avec 3 distances au choix, 4, 7, ou 10 kms. Une cinquantaine de marcheurs était au rendez-vous.

Le cercle de jeux et les Danserien ont organisé une après-midi dansante à la salle des fêtes avec l'aide de Allo'Cheval et de bénévoles qui ont tenu le stand de la loterie et le service du café-gâteaux, et bien d'autres qui ont témoigné, chacun à leur manière, des marques de solidarité pour cette cause. Bravo à toutes et à tous.

Frelon asiatique Soyons vigilants

En 2016, 30 nids primaires de frelons asiatiques ont été détruits sur la commune, 96 frelons asiatiques piégés grâce au piégeage préventif au printemps et 8 nids détruits à l'automne. Le coût de ces destructions de nids a été pris en charge à part égale (932,50 €) par la commune et Roi Morvan Communauté.

Cette action doit être poursuivie au début du printemps 2017, en privilégiant le piégeage : voir le site de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON), www.fredon-bretagne.com/FDGDON du Morbihan.

Tout particulier a l'obligation de signaler à la mairie la présence de frelons asiatiques, de nids dans les arbres et à tout autre endroit de son environnement.

N'entreprenez jamais de le détruire seul. Cette démarche très dangereuse doit être impérativement assumée par un professionnel.

Voirie communale Elagage et réfection

Suite au passage de la commission sur les différentes routes de la commune, plusieurs ont été retenues pour bénéficier de travaux d'entretien.

Tout d'abord, une campagne d'élagage des abords des voies communales, mandatée par la municipalité mais à la charge des propriétaires, a été entreprise sur la partie Nord de la commune en novembre 2016.

Début 2017, une campagne de curage de fossé et de dérasement de banquettes sera effectuée sur une linéaire de 35 kilomètres à différents endroits. Enfin, la couche de roulement sera refaite sur les routes suivantes : Saoutalarin, Saint Eloi, Croissant reste, Stang Kerloscou, Boudigué, Mine Tréouzal, Pont Priant (de Roscaradec à Pont Priant), soit au total, 5 kilomètres de voies.



Gardons nos rues propres

Pour que chiens, propriétaires de chiens et habitants partagent un cadre de vie agréable, les maîtres doivent observer quelques règles afin de respecter le travail des agents des services techniques :

- ils ne doivent pas laisser les animaux en divagation ;
- ils sont tenus de ramasser les déjections.

Maisons et jardins fleuris

Les résultats du concours 2016



JARDIN VISIBLE DE L'ESPACE PUBLIC - JARDIN DE FLEURS

1. TROUBOUL Marie-Claire, 101 rue de la Gare
2. CHAUVIN Michel, Toul Trincq
3. LE BEC Christiane, La Lande St maudé
4. LE FER Josette, rue de Croaschuré
5. BRUNO Pascale, rue de Scaër

ECO-JARDIN VISIBLE EN PARTIE DE L'ESPACE PUBLIC

LE BLANC Philippe, 8 rue de Penarjun



DÉCOR VÉGÉTAL SUR L'ESPACE PUBLIC

LE BEC Anne-Marie, rue de Quimperlé

DÉCOR FLORAL SUR FAÇADE OU SUR COUR

1. LE BEC Pierre-Yves, 9 rue de Quimperlé
2. HEMERY Gabriel et Alida, Leurier Croajou
3. BENGLOAN Christiane, Saint Maudé
4. MORVANT Alain, 22 rue de Le Saint
5. BANIEL Madeleine, 80 rue de la Gare

JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS

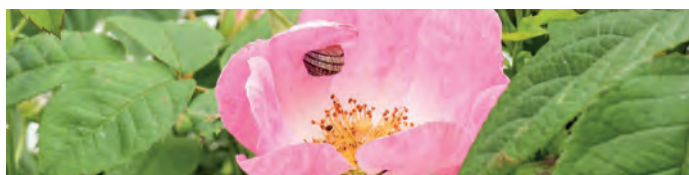
JARDINS DE PRAD DERO, rue du terrain des sports

JARDIN POTAGER, FLEURI

1. TROUBOUL Marie-Claire, 101 rue de la Gare
2. LE BEC Christiane, Lande St Maudé
3. LE BLANC Philippe, 8 rue de Pénarjun
4. CHAUVIN Michel, Toul Trincq
5. BENGLOAN Christiane, Saint Maudé
6. LE FER Josette Rue de Croaschuré

COMMERCE

1. 8 A HUIT, place de la Mairie
2. LA ROSE DES VENTS, Beg Ar Mazin
3. Boulangerie TOSTENE, rue de la Poste
4. LE PTIT BAR, place de la Mairie



Naissances

LE BRETON Gwendal, Ty Deign, le 4 janvier
DELARUE Youna, Guennou, le 9 février
QUERE Elyna, 10 bis allée des Chataigniers, le 11 février
BOUNON Camille, 32 rue de Quimperlé, le 11 mars
LOR Seyhan, 17 rue de Quimperlé, le 17 mars
LOR Jade, 17 rue de Quimperlé, le 17 mars
JAMET Maëlys, Le Merdy, le 22 mars
LE DOEUFF Clémence, Les chemins, le 4 juillet
PUSTOCH Laugan, 3 lotissement de Pont Person, le 5 juillet
LE GOURVELLEC-MICHELET Adam, Penker Pichon, le 10 juillet
HUIBAN Laura, kerguivarech, le 1^{er} août
SAYEC Jacques-Stanislas, Kernäen, le 23 septembre
BERNEX Solya, Penpicou, le 23 septembre
SAUZEAU Lyloo, 42 rue de Quimperlé, le 26 septembre
VAXELAIRE Mallaur, 7 cité de Kerfetenne, le 8 octobre
DEJAN Matthys, Leurier Croajou, le 17 octobre
LALONDE-HEMON Nolwenn, Hueder, le 10 novembre
LE FUR Alenzo, Beg Ar Marzin, le 29 décembre

Mariages

JOSSE François et MEYE Pauline, le 9 février
LE FERREC Jean et DEPARTOUT Solenn, le 14 mai
CHAUVIN Michel et AUFFRET Marie, le 18 juin
CAUGEN Philippe et HELIASSE Anne, le 9 juillet
LAUNAY Christophe et BARRE Gwendoline, le 30 juillet
FRAISSINET Cyril et COZIC Jennifer, le 6 août
GICQUEL Jérôme et RENAULT Cécile, le 1^{er} octobre

Décès

KERAUDREN René, Quillernan, le 9 janvier
SALAÛN Robert, 20, rue de la Gare, le 19 janvier
LE DOUR Lisette, épouse LE TALLEC, 38 rue de la Gare, le 29 janvier
PENGREC'H Bernadette, épouse BUREL, Languedoret, le 30 janvier
MAZE Jean, 7 rue Pouliquen à Quimper, le 13 février
DESORTES Hugues, 109 rue de la Gare, le 17 février
RIGOLOUT Michèle, épouse LEONARD, Trégurizit, le 9 mars
BRIVOAL Emilia épouse DEMEZET, 24, place de la mairie, le 12 mars
GUIBAN Françoise, épouse GRALL, 1 rue de l'Ermitage, le 16 mars
MEVELLEC Yvette, épouse LE GOFF, 4 rue de Scaër, le 16 mars
GLEZEN Rémi, Locongé, le 18 mars
LE MAY Francine, épouse KERAUDREN, Penhoat, le 5 avril
MOYSAN Roger, Kerhoz, le 1^{er} mai
HUIBAN Louise, épouse DEMEZET, 2 rue de Scaër, le 11 mai
JAN Julien, Quillernan, le 30 mai
LE TALLEC Jean, Beg Ar Marzin, le 9 juin
LE BEUX Marie, épouse STEPHAN, Pellé, le 21 juin
ANDRE Irène, épouse HOLLOCOU, 6 rue de Scaër, le 27 juin
GRENIER André, Salon-de-Provence, le 15 juillet
HOUËL Jacques, 3 impasse St Nicolas à Gourin, le 15 juillet
MERDI Yvonne, épouse SALAÛN, 33, rue de St Maudé, le 19 août
LE BERRE Pierre, Kerguen-Mouël, le 20 août
MALTRET Marcel, 145 rue de la Gare, le 1^{er} septembre
PERRON Gilles, 2 impasse des Mésanges, le 16 septembre
BARC Louise, épouse DERRIEN, Saoutalarin, le 23 septembre
PERON Roger, 31 rue du terrain des sports, le 1^{er} octobre
NOEL Gilbert, 26 rue du terrain des sports, le 5 octobre
LE BIHAN René, Kerhouriou, le 14 novembre
HELLEGOUARC'H Marie, épouse MAHE, Résidence de Prad Déro, le 6 décembre
PRIGENT Alain, Bourgeal, le 25 décembre

NB : Les personnes décédées en dehors de Guiscriff sont inscrites dans la commune de décès et ne figurent pas sur la table annuelle de notre commune.

Les rendez-vous à noter

JANVIER 2017

- Samedi 7 Vœux de la municipalité
- Dimanche 8 Café du Nouvel an, Café de la Gare
- Mercredi 11 Galette des rois du Club des Retraités
- Dimanche 15 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 15 Pardon de Saint Antoine
- Vendredi 20 Assemblée générale de Guisriff Gym
- Vendredi 27 Causerie en breton du Musée de la Gare
- Dimanche 29 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes

FÉVRIER 2017

- Vend 3 et sam 4 Repas à emporter, école publique le Printemps
- Mercredi 8 Assemblée générale du Club des retraités
- Samedis 11 et 18 Théâtre Les Trois Coups
- Dimanche 12 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanches 12 et 19 Théâtre Les Trois Coups
- Vendredi 24 Causerie en breton au Musée de la Gare
- Dimanche 26 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes

MARS 2017

- Samedi 4 Assemblée générale du Club Canin
- Dimanche 5 Journée crêpes de l'école Saint-Joseph
- Dimanche 12 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Vendredi 17 Repas du Club des Retraités, Rose des Vents
- Samedi 25 Théâtre avec la troupe du Croisty
- Dimanche 26 Le Printemps des Jardins de Prat Dero
- Dimanche 26 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Vendredi 31 Causerie en breton au Musée de la Gare

AVRIL 2017

- Samedi 1^{er} Ouverture saison touristique, Musée de la Gare
- Dimanche 9 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 16 Repas de l'Avenir de Guisriff
- Dimanche 16 Chasse à l'œuf du Comité de Jumelage, au Musée de la Gare
- Dimanche 23 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 23 Election présidentielle, 1^{er} tour
- Vendredi 28 Causerie en breton au Musée de la Gare

MAI 2017

- Mardi 2 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 7 Pardon de Saint-Antoine
- Dimanche 7 Election présidentielle, 2^e tour
- Lundi 8 Commémoration
- Vendredi 12 Concert choral de l'école publique Le Printemps
- Dimanche 14 Fête de la Bretagne au Musée de la Gare
- Mardi 16 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 21 Repas des jeunes d'autrefois, Rose des Vents
- Dimanche 21 Fest deiz du Cercle de Jeux
- Vendredi 26 Causerie en breton au Musée de la Gare
- Dimanche 28 Pardon de Locmaria
- Mardi 30 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes

JUIN 2017

- Dim 4 et lun 5 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 4 Fête des sapeurs pompiers
- Lundi 5 Pardon de Saint Mathurin
- Dimanche 11 Tournoi de sixte de l'Avenir de Guisriff
- Dimanche 11 Elections législatives, 1^{er} tour
- Mardi 13 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 18 Bienvenue aux Jardins de Prat Dero
- Dimanche 18 Fête de l'école publique Le Printemps
- Dimanche 18 Elections législatives, 2^e tour
- Samedi 24 Le jour le plus long, Les Ailes Armoricaïnes
- Dimanche 25 Concours d'obéissance du Club canin
- Dimanche 25 Kermesse de l'école Saint-Joseph
- Mardi 27 Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Vendredi 30 Causerie en breton au Musée de la Gare



2016
2017

Kan an Dour

centre aquatique

Kan an Dour - 02 97 34 19 70
Cours Carré 56320 Le Faouët

tarifs, activités et renseignements
complémentaires sur
roimorvancommunaute.com

Ouverture au public

Période scolaire :

lundi : 12 h-13 h 45 / 16 h 30-19 h 45

mardi : 12 h-13 h 45 / 16 h 30-19 h 45

mercredi : 14 h-18 h 45

jeudi : 12 h-13 h 45 / 16 h 30-19 h 45

vendredi : 12 h-13 h 45 /

16 h 30-20 h 45

samedi : 10 h-12 h* / 14 h 15-17 h 45

dimanche : 9 h 30-12 h 45

* Bassin ludique réservé aux cours pour enfants.

Fermeture des caisses 30 minutes
avant l'évacuation des bassins
Fermeture les jours fériés.